

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Édition 05.2019/v1

DCC Master Format™ 07 18 00

REVÊTEMENTS POUR AIRES DE CIRCULATION

Sikalastic®-8200

RÉSINE ÉPOXY MODIFIÉE À FAIBLE MODULE, À HAUTE RÉSISTANCE, ET INSENSIBLE À L'HUMIDITÉ POUR LES RECOUVREMENTS ANTIDÉRAPANTS SUR BÉTON ET LES MORTIERS DE RÉPARATION

Description	Le Sikalastic®-8200 est une résine époxy modifiée à l'uréthane, flexible, à deux composants et à forte teneur en solides (100 %). Ce produit est conçu pour être utilisé principalement comme liant pour les recouvrements antidérapants sur béton et les mortiers de réparation à prise rapide.
Domaines d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recommandé pour servir de couche d'usure pour les zones à circulation intense comme les rampes d'accès et les virages dans les stationnements étagés. ▪ Peut être aussi utilisé comme couche d'usure pour le système Sikalastic® dans zones à usage intensif. ▪ Liant polyvalent pouvant être utilisé pour produire des mortiers de réparation de qualité professionnelle. ▪ Comme recouvrement imperméable, antidérapant et résistant à l'usure pour les sols fortement sollicités (entrepôts, plateformes logistiques, etc.).
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facile et pratique à mélanger avec une proportion A:B de 1:1 par volume. ▪ Système économique et facile à appliquer. ▪ Matériau de recouvrement plus léger que le béton permettant ainsi de réduire la charge permanente des structures, notamment dans le cas des dalles suspendues. ▪ Excellente résistance à l'usure et à l'abrasion. ▪ Résistance d'adhérence excellente sur les substrats correctement préparés. ▪ Faible module d'élasticité, tolérant les variations thermiques du substrat. ▪ Résistant aux chlorures, à l'huile, à l'essence et aux autres produits chimiques. ▪ Homologué par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. ▪ Répond aux exigences LEED® Canada.
Données techniques	
Conditionnement	Unité 37,8 L (10 gal US)
Couleur	RAL 7012 Gris basalte, RAL 7015 Gris ardoise, RAL 7046 Telegri 2, RAL 9017 Noir signalisation Couleurs spéciales disponible sur demande.
Consommation	<p>Épandage partiel : 1,3 - 2,0 m²/L (55 - 80 pi²/gal US) de 20 à 30 mils e.f.m. Une (1) couche est normalement requise.</p> <p>Épandage intégral : 0,9 - 1,2 m²/L (35 - 50 pi²/gal US) de 34 à 45 mils e.f.m., plus une (1) ou deux (2) couches de coulis à 3 m²/L (123 pi²/gal US) de 30 mils par couche jusqu'à obtention de la finition de la surface exigée</p> <p>Toutefois, sur des substrats hautement absorbants, des couches supplémentaires pourraient être requises. Les taux de couverture et la consommation de matériau réelle dépendront du profil et de la porosité des substrats. Il est conseillé d'effectuer des essais préalables pour déterminer les taux d'application corrects.</p>
Conservation	1 an dans son conditionnement d'origine, non-ouvert. Entreposer au sec entre 5 et 32 °C (41 et 89 °F). Conditionner le produit entre 18 et 30 °C (65 et 86 °F).
Rapport de malaxage	A:B = 1:1 par volume
Propriétés	
Vie en pot, 250 g (8,8 oz)	Env. 45 minutes
Temps de séchage	
Temps d'attente entre les couches	8 heures
Circulation légère	16 - 24 heures
<i>Les temps de séchage varieront en fonction de la température de l'air et du substrat ainsi que de l'humidité.</i>	

LIANT UNIQUEMENT, mûri en 7 jours à 25 °C (77 °F)	
Absorption d'eau ASTM D570	
24 heures	0,30 %
7 jours	0,80 %
2 heures ébullition	0,74 %
Résistance à la traction ASTM D638M	
Type M-1	26,2 MPa (3800 lb/po ²)
Allongement en traction ASTM D638M	
Type M-1	30 %
Résistance à la compression ASTM D695	
Cyl. ½ po de diamètre	40,2 MPa (5830 lb/po ²) à 7 % de déformation (réversible) 96,1 MPa (13 935 lb/po ²) à 50 % de déformation (permanente)
Résistance au déchirement ASTM D624	
Die C	174,1 N/mm (995 lb/po linéaire)
Dureté ASTM D2240	
Shore D	75
MORTIER, mûri en 7 jours à 25 °C (77 °F)	
Essais effectués avec du mortier Sikalastic®-8200 composé de :	
100 cc de composant A	
100 cc de composant B	
500 cc de sable de silice calibre 24	
Résistance à la compression ASTM C79 Mod.	
50 x 50 mm ³	69,7 MPa (10 106 lb/po ²)
Modules d'élasticité ASTM C109	
50 x 50 mm ³	1208 MPa (175 160 lb/po ²)
Compatibilité thermique avec le béton ASTM C884	
6 mm d'épaisseur, 10 cycles	
-21 à 23 °C (-6 à 73 °F)	Réussi
Volume d'absorption des vides perméables ASTM C642	
50 x 50 mm ³	
Séché au four	
2 jours à 60 °C	0,49 %
ÉPANDAGE INTÉGRAL, avec du sable de silice calibre 24 + 1 coulis et couche de finition de Sikafloor® Duochem-942, mûri en 7 jours à 25 °C (77 °F)	
Résistance à l'adhérence au béton ASTM D4541 5,3 MPa (765 lb/po ²) rupture du béton	
Compatibilité thermique avec le béton ASTM C884	
3 mm d'épaisseur	
10 cycles	
-21 à 23 °C (-6 à 73 °F)	Réussi
Résistance à l'abrasion ASTM D4060 *	
Abrasimètre Taber - Roues CS-17 et H-22/ charge de 1000 g (2,2 lb) /1000 cycles	61 mg (CS-17) 310 mg (H-22)
Coefficient de frottement statique ASTM C1028	
Surface sèche	
0,88	
Surface humide	
0,78	
Teneur en COV	
< 5 g/L	
Résistance chimique	
Communiquer avec Sika Canada	
Compte-rendu des essais disponible sur demande.	
* Le béton normal 28 Mpa présente une perte de 3872 mg lorsqu'il est testé par le biais de cette méthode.	
<i>Les propriétés du produit représentent les moyennes des résultats obtenus en laboratoire. On peut s'attendre à des variations sur le chantier, dans la mesure du raisonnable, du fait de facteurs locaux, notamment l'environnement, la préparation, la mise en œuvre, le mûrissement et les méthodes d'essai.</i>	

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface

Système de recouvrement épandu

La surface en béton doit être propre et saine. Dépoussiérer et retirer toute trace de laitance, graisse, huile, saletés, agents de mûrissement, imprégnations, cire, autres matières étrangères, et tout autre substance susceptible de nuire à l'adhérence du produit de la surface du substrat à l'aide de moyens mécaniques appropriés, comme le grenailage, pour obtenir un profil de surface propre équivalent à la norme ICRI/CSP 3 - 5. Nettoyer à l'air comprimé sans huile pour retirer toute trace de poussière, de débris et de résidu de préparation de la surface. La résistance à la compression du substrat en béton doit être d'au moins 25 MPa (3 625 lb/po²) à 28 jours et la résistance à la traction d'un minimum de 1,5 MPa (218 psi) au moment de l'application du Sikalastic®-8200. Réparer tous les défauts de surface à l'aide d'un mortier de réparation Sika® approprié avant de commencer la mise en œuvre du système de recouvrement. Communiquer avec Sika Canada pour tout conseil ou recommandation.

Mortier pour réparations localisées

Débarrasser le substrat de toutes traces de béton détérioré, d'impureté, d'huile, de graisse et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence sur toute la surface du chantier. Découper à la scie à béton le périmètre de la surface à réparer (tracer un carré ou un rectangle) sur au moins 13 mm (1/2 po) de profondeur et en s'assurant que les traits de scie soient bien verticaux. La surface doit être ensuite préparée mécaniquement au marteau-piqueur, en la sablant (sablage au jet) ou par tout autre moyen mécanique approprié. Fracturer des agrégats du substrat afin d'obtenir un profil de surface minimum de ± 3 mm (1/8 po) conforme à la norme ICRI/CSP 6 - 9. Veiller à ce que la surface à réparer soit sèche, propre et en bon état avant d'appliquer le mortier Sikalastic®-8200.

Remarque : Ne pas appliquer les mortiers Sikalastic®-8200 sur une surface humide.

Pour application sur le Sikalastic®-390 Membrane

Appliquer sur le Sikalastic®-390 Membrane dans les délais de recouvrement acceptable, soit dans les 6 à 24 heures après l'application de la membrane, à 23 °C (73 °F). Dans le cas où le temps de recouvrement entre les couches n'est pas respecté, une préparation mécanique de la surface suivie de l'application du Sikalastic® Recoat Primer (voir la Fiche technique du produit pour instruction) avant l'application du Sikalastic®-8200.

Malaxage	<p>Système de recouvrement épandu Remuer préalablement chaque composant séparément. Verser la proportion correcte du composant B et de composant A dans un conteneur de malaxage propre et de taille adéquate. Malaxer les composants combinés pendant au moins cinq (5) minutes à l'aide d'une perceuse à basse vitesse (300 à 450 tr/min) équipée d'une pale de malaxage de type <i>Exomixer</i>[®] (modèle recommandé) pour minimiser l'occlusion d'air pendant le malaxage. Veiller à ce que l'équipement de malaxage corresponde au volume du contenant de malaxage. Pendant le malaxage, racler les côtés et le fond du conteneur à l'aide d'une truelle plate ou droite au moins une fois afin d'assurer un malaxage parfait. Une fois le matériau parfaitement mélangé, le Sikalastic[®]-8200 doit être de consistance et de couleur homogènes. Ne préparer uniquement que la quantité pouvant être appliquée pendant la durée de vie en pot.</p> <p>Mortier pour réparations localisées Remuer préalablement chaque composant séparément. Verser la proportion correcte du composant B et de composant A dans un conteneur de malaxage propre et de taille adéquate. Malaxer les composants A et B pendant cinq (5) minutes à basse vitesse (300 à 450 tr/min) à l'aide d'une perceuse électrique de 13 mm (½ po) équipée d'une pale de type <i>Exomixer</i>[®]. Incorporer progressivement les agrégats séchés au four et continuer à malaxer jusqu'à ce que tout l'agrégat soit humidifié et parfaitement intégré au mélange (sans formation de grumeaux) et qu'une consistance uniforme ait été atteinte. Remarque : Ne mélanger que la quantité qui peut être utilisée dans la mesure de la durée de gélification du matériau.</p>
Application	<p>Système de recouvrement avec épandage partiel : Étaler proprement le Sikalastic[®]-8200 à l'aide d'un racloir dentelé à un taux d'environ 1,3 à 2,0 m²/L (55 à 80 pi²/gal US), puis épandre les agrégats sélectionnés dans la résine humide, jusqu'à saturation partielle. Passer ensuite le rouleau pour l'intégrer dans le revêtement. L'agrégat doit consister en du sable de silice (aux grains angulaires) lavé, séché au four, de calibre 24, 30 ou 40 ou de basalte, selon la finition désirée. Le sable de silice ou le basalte doit présenter une dureté minimale sur l'échelle de MOHS de 7, sauf approbation contraire. Laisser mûrir suffisamment longtemps (conformément aux temps de séchage minimums de la section sur les propriétés) avant d'ouvrir à la circulation.</p> <p>Système de recouvrement avec épandage intégral : Étaler rapidement le Sikalastic[®]-8200 à l'aide d'un racloir dentelé à un taux d'environ 0,9 à 1,2 m²/L (35 à 50 pi²/gal US), puis épandre à refus les agrégats sélectionnés dans la résine humide. L'agrégat doit consister en du sable de silice (aux grains angulaires) lavé, séché au four, de calibre 24, 30 ou 40 ou de basalte, selon la finition désirée. Le sable de silice ou le basalte doit présenter une dureté minimale sur l'échelle de MOHS de 7, sauf approbation contraire.</p> <p>Après le mûrissement initial de la première couche (conformément aux temps de séchage minimums de la section sur les propriétés) retirer l'excès d'agrégats. Remarque : Ne pas ouvrir à la circulation car, à ce stade de mûrissement, le revêtement n'est pas apte à supporter la circulation.</p> <p>Appliquer une (1) ou deux (2) couches de coulis à un taux d'environ 3 m²/L (123 pi²/gal US) par couche jusqu'à obtention de la finition de la surface exigée. Laisser mûrir suffisamment longtemps (conformément aux temps de séchage minimums de la section sur les propriétés) avant d'ouvrir à la circulation.</p> <p>Mortier pour réparations localisées : Apprêter la zone de réparation avec les composants A et B malaxés à l'aide d'un pinceau/brosse ou d'un rouleau. Mettre en place immédiatement le mortier de réparation et niveler pour le mettre de niveau avec la surface en béton adjacente. Ensuite compacter et finir la surface. La surface réparée finie doit être à niveau et ne doit pas dépasser le substrat qui l'entoure. Le cas échéant, meuler les zones saillantes avant qu'elles ne durcissent.</p>
Nettoyage	Balayer les agrégats dans les contenants appropriés et en disposer conformément à la réglementation locale en vigueur. Le Sikalastic [®] -8200 non-mûri peut être retiré à l'aide du solvant de nettoyage Sika [®] Epoxy Cleaner. Le produit mûri ne peut être retiré que mécaniquement. Se laver soigneusement les mains et la peau à l'eau chaude savonneuse ou utiliser les serviettes Sika [®] Hand Cleaner.
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le béton doit avoir été coulé au moins 28 jours avant la mise en œuvre du Sikalastic[®]-8200. ▪ Température du substrat et ambiante minimale et maximale pendant l'application et le mûrissement : 10 °C / 32 °C (50 °F / 90 °F). Il est nécessaire de surveiller les températures ambiantes et du substrat lorsqu'on applique des enduits polyuréthane. Noter que les températures basses et une teneur faible en humidité vont ralentir le mûrissement. Par contre, des températures élevées et une teneur élevée en humidité vont l'accélérer. Pour des applications en dehors de cette plage de températures, communiquer avec Sika Canada. ▪ Ne pas appliquer là où la teneur en humidité du béton dépasse 4 % (parties par poids). Communiquer avec Sika Canada. ▪ Si la teneur en humidité du béton se situe entre 4 et 6 % (parties par poids) lorsque mesurée à l'humidimètre (Tramex[®] CME ou CMExpert), appliquer l'apprêt Sikalastic[®] MT Primer. Si la teneur en humidité est supérieure à 6 %, utiliser le Sikafloor[®]-81 EpoCem[®]CA. ▪ Teneur maximale en humidité relative pendant la mise en œuvre et le mûrissement : 85 %. ▪ À protéger de l'humidité, de la condensation et du contact de l'eau pendant les premières 24 heures de mûrissement.

- En cas d'intempéries (temps froid ou humide), il est possible qu'un phénomène d'opalescence se produise en surface. Cela peut se nettoyer à l'eau, sinon poncer mécaniquement puis réactiver avec le solvant Sika® Epoxy Cleaner. S'assurer que la surface soit bien sèche avant de repasser une nouvelle couche.
- Température du substrat: Minimum 3 °C (5,5 °F) au-dessus du point de rosée mesuré.
- Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses lorsque la transmission de vapeur de l'humidité risque de survenir pendant l'application.
- Ne pas diluer avec des solvants.
- Le matériau ne doit pas être malaxé manuellement ; malaxage mécanique uniquement.
- Le matériau constitue un pare-vapeur une fois mûri.

Santé et sécurité

Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ la plus récente du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT**

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.

SIKA CANADA INC.
Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Québec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Certifié ISO 9001 (CERT-0102780)
Certifié ISO 14001 (CERT-0102791)